

Impliquer les familles

Bernard Pradines

Comment coter les indispensables échanges verbaux avec les familles dans la grille AGGIR ? Où trouver l'intersubjectivité, la négociation entre familles et établissement dans l'outil PATHOS ? Vrai qu'il n'existe pas de Conseil de la Vie Sociale (CVS) dans les supermarchés.

Les bouleversements sociétaux du vingtième siècle se poursuivent. De nombreuses conditions sont nécessaires pour garder maman à domicile, surtout quand elle est dépendante ou pire, en nécessité de présence permanente. Ainsi, « nous nous sommes résolus à la placer, à regret ».

Les valeurs d'autrefois n'ont pas disparu, dont les prérogatives exclusives dans l'accompagnement des siens. Le caractère collectif des établissements n'est pas prévu, structuré, hiérarchisé, rémunéré, pour intégrer les proches des résidents. Le simple partage d'informations sensibles peut apparaître antinomique du corpus culturel d'une entreprise normale qui ne « communique pas » hors publicité.

Pourquoi impliquer les familles si elles le sont déjà ? Non, c'est un sentiment de dépossession, d'être remplacées, de confiscation¹ qui peut les animer, aggravé par la crise pandémique, heureusement souvent compensé par un effort inouï d'information. Elles n'ont pas renoncé à leurs attributions passées, l'établissement clamant l'autonomie décisionnelle de la personne hébergée en appliquant ses propres règles de fonctionnement. Cet exemple n'est pas de moi : « Les professionnels au sein de l'EHPAD sont là pour protéger le résident et il n'est pas question de prévenir la famille en cas de relation, même extra-conjugale »². Est-ce si simple ?

Ainsi, consumérisme à double sens si la famille pense qu'en se contentant de payer, elle se satisfera du service en retour, l'établissement s'exauçant avec prestation contre rétribution ! Il n'y a pas de CVS dans les supermarchés. Il s'agit plutôt de « deux groupes humains déséquilibrés

¹ Thomas P., Hazif-Thomas G. Prendre le risque d'investir les familles, une école de vie pour les soignants. NPG n°89, 2015, pp :290-297

² Sexualité en EHPAD, des limites difficiles à dépasser : <https://www.agevillagepro.com/outils-et-fiches-pratiques/sexualit%C3%A9-en-ehpad-des-limites-difficiles-%C3%A0-d%C3%A9passer>

dans leur rapport de force, le système familial et l'institution gériatrique »³.

Le CVS, cerise sur le gâteau ? Il est défini dans un [décret](#) vieux de 17 ans. « *Le conseil de la vie sociale est obligatoire ...* » mais loin d'être toujours présents ou effectifs ; plus bas dans le même article du même décret: « *Lorsque le conseil de la vie sociale n'est pas mis en place, il est institué un groupe d'expression ou toute autre forme de participation* ». Quèsaco ? Courteline, reviens vite !

Si l'intersubjectivité fondée sur l'intelligence réciproque est d'une grande utilité⁴, elle ne suffira pas. Si c'est bien « dans les utopies d'aujourd'hui que sont les solutions de demain »⁵, difficilement audibles par ces temps d'épuisement des professionnels et de carence de recrutement, le CVS se modifiera, de consultatif deviendra citoyen, co-constructeur et partiellement décisionnaire dans l'établissement ou par son équivalent dans le service à domicile.

Ce ne sera plus la famille « cliente » mais d'autres noms qui remplaceront ceux du consumérisme : ouverture, tolérance réciproque, sens du collectif, citoyenneté, démocratie participative, autogestion. I have a dream.

³ Chatel P, E. Bouteyre E, Hardwigsen C. La fratrie face à la dépendance d'un parent âgé : la place d'aidant des enfants à travers le dessin de la famille, NPG Neurologie - Psychiatrie - Gériatrie, Volume 18, Issue 103, 2018, 27-37.

⁴ Thomas P., Chandès C., Hazif-Thomas G. EHPAD et familles de résidents : deux sémiosphères en compétition. NPG Neurologie – Psychiatrie - Gériatrie (2015), 15, 194-203

⁵ <https://citations.ouest-france.fr/citations-pierre-rabhi-11954.html>